

*Amendement permettant l'application des dispositions
des deux derniers alinéas de l'article 99 du Règlement*

ART. 3

N° 19

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 avril 2010

RECHERCHES SUR LA PERSONNE (Deuxième lecture) - (n° 2444)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 19

présenté par
M. Jardé, rapporteur
au nom de la commission des affaires sociales

ARTICLE 3

Rédiger ainsi le début de l'alinéa 20 :

« Par dérogation aux alinéas précédents, les activités... (*le reste sans changement*) ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de clarification rédactionnelle.